

Pratique responsable du vélo de montagne

Ce guide est destiné à l'usage de tout cycliste de vélo de montagne. Nous sommes conscients que dans la réalité, la mise en application de certaines règles n'est pas forcément évidente. Par contre, c'est à force de volonté et de sensibilisation que les conditions et les perceptions de la pratique du vélo de montagne s'améliorent. Les points énoncés ci-dessous se veulent des balises pour arriver à ce que la pratique du vélo de montagne se déroule de façon responsable par tous les usagers. Chaque usager sera sensibilisé aux impacts qu'il peut causer sur un sentier.

En été



Photo: Mont Rigaud

1. PRÉPAREZ VOTRE SORTIE

Vous devez bien connaître votre équipement, ne surestimez pas vos aptitudes. Vérifiez les prévisions météorologiques de la région où vous comptez faire votre randonnée et préparez-vous en conséquence. Une randonnée bien planifiée se déroulera sans mauvaise surprise pour vous et vos compagnons. Ayez avec vous un nécessaire de réparation en cas de bris pour vous permettre de revenir au point de départ.

2. NE ROULEZ PAS DANS DES SENTIERS FERMÉS

Que ce soit pour protéger l'environnement ou pour éviter des blessures aux cyclistes, un sentier est fermé pour de bonnes raisons. Rouler dans des sentiers fermés peut être interdit, dangereux ou causer des incidents qui donnent une mauvaise réputation aux adeptes du vélo de montagne.

3. NE ROULEZ PAS DANS LA BOUE

Assurez-vous que le sentier est praticable et propice à la pratique du vélo de montagne. Rouler dans un sentier boueux ou après le dégel cause une érosion accrue de celui-ci ce qui, au fil du temps, causera l'élargissement inutile du sentier et des dommages que les équipes d'entretien, payées ou bénévoles, auront du mal à effacer.

4. RESPECTEZ LA FAUNE ET L'ENVIRONNEMENT

Soyez attentif au sentier et aux abords du sentier : roulez de manière à ne pas détériorer l'intégrité du sentier. Pour cela, évitez les dérapages et les blocages de roue inutiles (*Ride, don't slide*). Ne jetez pas de débris dans les sentiers et n'effrayez pas les animaux. Si vous réparez votre vélo suite à un impair, ramenez les pièces désuètes à la poubelle la plus proche.

5. ROULEZ TOUJOURS DANS LE SENTIER

Ne roulez pas intentionnellement hors des sentiers. Évitez de prendre un raccourci non balisé, vous causeriez des dommages à l'écosystème. « Keep singletrack single ».

6. ROULEZ LENTEMENT DANS LES SENTIERS ACHALANDÉS

Comme sur une route congestionnée, roulez lentement lorsque les sentiers sont achalandés afin de ne pas mettre en danger la sécurité des autres utilisateurs du sentier ainsi que la vôtre. Dans les sentiers de calibre débutant, respectez la courbe d'apprentissage des cyclistes que vous croisez, s'ils apprécient leur expérience et reviennent, cela consolidera le besoin pour des sentiers dans la municipalité.

7. ROULEZ AVEC PRUDENCE ET RESTEZ COURTOIS EN TOUT TEMPS

Ralentissez lorsque vous arrivez à la hauteur d'autres utilisateurs du sentier et annoncez-leur poliment votre approche. Soyez prêts à toute éventualité et à vous arrêter s'il le faut.

8. LAISEZ DE LA PLACE AUX AUTRES UTILISATEURS DU SENTIER

Les adeptes du vélo de montagne, les randonneurs et les cavaliers sont souvent appelés à utiliser les mêmes sentiers. N'oubliez pas que les cyclistes doivent céder le passage aux randonneurs et aux cavaliers, en respectant le principe de vulnérabilité. À leur rencontre, diminuez votre vitesse en conséquence. Eux aussi sont des défenseurs de l'endroit que vous fréquentez et recherchent une expérience positive.

9. NE FAITES PAS DE TRAVAUX NON AUTORISÉS DANS UN SENTIER

Assurez-vous d'avoir la permission des propriétaires ou des responsables de terrain avant toute action. L'aménagement non autorisé des sentiers peut entraîner des dommages à l'environnement, des blessures aux autres usagers ou même la fermeture d'un sentier. Si vous ressentez le besoin pour une nouvelle section de sentiers ou un obstacle, faites-en le commentaire au groupe responsable du développement ou de l'entretien, il y a probablement une raison derrière l'absence de sentier dans le secteur visé. Autrement, ils accueilleront avec plaisir votre proposition pour améliorer leurs sentiers!

10. IMPLIQUEZ-VOUS!

Si l'accès aux sentiers vous préoccupe et que vous souhaitez apporter votre aide à la communauté du vélo de montagne, n'hésitez pas à contacter le club cycliste ou de plein air local. Si vous ignorez son identité, Vélo Québec pourra vous renseigner.